

Zeitschrift:	Regio Basiliensis : Basler Zeitschrift für Geographie
Herausgeber:	Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches Institut der Universität Basel
Band:	14 (1973)
Heft:	1
Artikel:	À la recherche de l'espace fonctionnel : région administrative, région économique, région tout court
Autor:	Juillard, Etienne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1089096

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la recherche de l'espace fonctionnel: Région administrative, région économique, région tout court

ETIENNE JUILLARD

La notion de région fait encore couler beaucoup d'encre. Elle a beau être au centre de la géographie, les géographes sont loin d'être d'accord sur son contenu et récemment Mme *Beaujeu-Garnier* proposait de «banaliser» le terme en l'assimilant à des mots neutres comme aire, territoire... On voudrait montrer ici qu'il n'est nullement impossible de donner au mot région un contenu précis qui, une fois adopté, permettrait d'éviter bien des périphrases.

Dissipons d'abord une équivoque, celle qui subsiste encore parfois entre les deux notions de paysage et de région. Pour *Max. Sorre* elles se recouvrent, car, écrit-il, «la région est l'aire d'extension d'un paysage». Ainsi conçue la région est un espace formel, directement observable, caractérisée par la répétition habituelle de la même combinaison de traits, c'est-à-dire par une certaine uniformité phisonomique. Pourquoi, dans ce cas, adopter le mot région, puisque l'on dispose déjà du mot paysage? Mais il existe une autre façon de découper l'espace, en ensembles hétérogènes et cependant cohérents, dans la mesure où ils associent des «paysages» urbains et ruraux dont les rapports fonctionnels créent l'unité: la ville et sa zone d'influence en sont le meilleur exemple. La réalité de ces espaces n'est pas phisonomique; ils n'existent que dans la mesure où ils fonctionnent; et leurs contours sont éminemmen changeants, à mesure qu'évoluent l'attractivité des centres, les formes de la vie économique, les attitudes des populations, leur pouvoir d'achat, la rapidité des circulations.

L'espace fonctionnel comporte toute une hiérarchie d'aires, depuis le quartier urbain ou la cellule rurale jusqu'à l'Etat ou au groupe d'Etats. Le niveau de la «région» fonctionnelle est, par définition, le niveau immédiatement inférieur à l'Etat, certains petits Etats pouvant d'ailleurs s'assimiler à des régions. Mais on peut parler de trois sortes de régions fonctionnelles, et bien des confusions viennent, là encore, entretenir l'équivoque, car on omet souvent de préciser de laquelle on parle. Pour simplifier, appelons-les région administrative, région économique et région tout court.

Les régions administratives constituent, dans un Etat centralisé, le cadre le plus élevé dans lequel s'organisent les services extérieurs de l'administration: ainsi les départements français ou, depuis 1955 et pour certaines attributions seulement, les 21 «régions» qui les regroupent. Elles sont par ailleurs les premières subdivisions d'un Etat fédéral ou d'une confédération: le Land allemand, le canton suisse. A la même famille appartient ce qu'on appelle souvent la région historique: par exemple les anciennes provinces française, de tailles extrêmement inégales, avaient connu une longue histoire au cours de laquelle, dans un contexte de transports lents et de relatif isolement, s'étaient épanouies des traditions locales, un folklore, par-

fois des parlers locaux et des psychologies régionales, généralement un certain sentiment d'appartenance. Il en a été de même des principautés de l'Empire germanique, dotées d'une autonomie et d'une personnalité plus grandes que les provinces françaises; de même encore des cantons suisses, avec un cloisonnement plus menu, lié à un relief plus accidenté. Parfois l'administration moderne les a maintenues: ainsi des cantons suisses. D'autres fois elle a brisé ces cadres, comme l'a fait la Révolution française en créant les départements; mais le découpage récent en 21 régions s'est souvent inspiré de celui des anciennes provinces. En Allemagne les principautés avaient survécu plus longtemps; le national-socialisme a renforcé la centralisation, mais une structure fédérale a été rétablie ensuite, bien que le Land actuel ne recouvre que très imparfairement l'ancienne division politique.

Issue de plusieurs siècles d'histoire ou créée récemment, la région administrative est une espace fonctionnel au moins pour l'organisation des services publics; et sa seule existence a créé des solidarités de tous ordres, des migrations alternantes vers le chef-lieu, des liens sentimentaux qui débordent le cadre strictement administratif. Parfois elle se confond avec la région «tout court», c'est-à-dire avec le cadre d'existence collective le plus élevé au-dessous du cadre national. Mais d'autres fois il y a distorsion: le rayon d'action d'un Bâle, d'un Zurich, d'un Francfort, d'un Marseille débordent le cadre administratif au sein duquel ces villes se trouvent. Inversement un Nantes, un Montpellier ne font pas rayonner leurs services sur toute la région dont ils sont la capitale administrative. Dans nos pays, en effet, il est difficile de réajuster périodiquement, comme on le fait dans les démocraties populaires, les divisions administratives aux cadres réels de la vie socio-économique, à mesure que ceux-ci se transforment. L'Alsace est une région historique du fait de la communauté de destin qu'a connue sa population depuis 300 ans; mais on ne peut pas dire que Strasbourg intègre toute l'Alsace.

Deux autres sortes de régions fonctionnelles existent en effet, qui ne se confondent pas forcément avec les précédentes. C'est d'abord *la région «économique»*, entendant par là l'espace créé par les relations d'une grande métropole financière, jouant le rôle de pôle de décision et d'organisation. L'évolution récente a considérablement réduit le nombre de ces métropoles. Naguère des villes comme Lyon ou Lille, voire comme Bordeaux ou Nantes, avaient une action régionalisante par leurs banques locales, leurs firmes autochtones qui tissaient autour d'elles un réseau d'interdépendances industrielles et organisaient une véritable économie régionale. La France d'aujourd'hui ne connaît plus guère que Paris lorsqu'il s'agit de la conduite des affaires. L'Allemagne, la Suisse ont conservé une plus grande décentralisation; et cependant le poids d'un Francfort, d'un Zurich va croissant. Qui plus est, l'internationalisation de l'économie, la multiplication des investissements étrangers font que dans bien des secteurs les ordres partent de New York, de Londres, de Milan. L'espace économique devient planétaire et «sans rivages»; la notion de «région» économique s'efface; en France déjà elle se confond pratiquement avec le pays tout entier.

Mais l'espace ainsi défini est celui des hommes d'affaires. Pour ceux-ci la distance ne compte guère; ils communiquent par télex, font s'il le faut des milliers de kilomètres en avion pour se réunir; le rayon des approvisionnements et des ventes d'une

firme englobe parfois plusieurs continents. Ce n'est pas là l'espace de tout le monde. La connaissance de ces flux est indispensable à l'explication du dynamisme comparé de chaque contrée, mais ils sont ignorés de la plupart des gens.

Une autre réalité régionale existe, celle que nous appellerons *la région «tout court»*, l'«area of common living» de Dickinson, espace concret, banal, que l'on peut définir comme le cadre spatial le plus vaste à l'intérieur duquel s'effectuent la plupart des actes d'une population, à l'exception du recours occasionnel à certains services de la capitale d'Etat, de certaines relations professionnelles interrégionales, de certaines migrations de loisir. C'est en somme un niveau privilégié d'espace fonctionnel, suffisamment étendu pour que sa capitale offre à tous ses habitants la gamme à peu près complète des services les plus rares, mais qui ne dépasse pas la capacité de rayonnement et d'animation de cette capitale. Ainsi sont créées des solidarités de consommateurs, un réseau intégrateur de migrations humaines, de gestion industrielle, de relations villes-campagnes, de vie sociale et culturelle.

Or cet espace n'est pas donné une fois pour toutes. Il a tendance à s'élargir à mesure que s'affirme la primauté de telle grande ville, que se perfectionne et s'accélère son accessibilité, que se diversifient et se compliquent les services attendus d'elle, exigeant pour être rentables une clientèle de plus en plus nombreuse. Lorsque, au XIX^e siècle, on ne demandait à la capitale régionale qu'un collège, un hôpital, un marché de gros et autres services qui, aujourd'hui, nous paraissent bien banals, il lui suffisait de rayonner sur quelque 100 000 habitants et la lenteur des circulations ne lui permettait d'ailleurs pas de faire sentir son action au-delà d'une vingtaine de kilomètres. Lorsqu'aujourd'hui on attend d'elle une grande université, un aéroport à relations multiples, des commerces de luxe, des tournées de grands virtuoses, il lui faut rayonner sur un territoire peuplé peut-être de deux millions d'habitants. Une sélection s'opère — elle n'est pas achevée — entre les anciennes capitales de régions; des cadres plus vastes sont en train de s'élaborer, à moins qu'une très forte densité de population ne permette à des villes relativement rapprochées de conserver le niveau supérieur des services. Les anciennes régions «historiques» ont été souvent, autrefois, des régions «tout court»; mais à l'heure actuelle un Paris, comme capitale régionale, a déjà englobé toute la couronne d'anciennes provinces qui entourait l'Île-de-France; un Lyon a largement débordé le Lyonnais; et déjà les Suisses se rendent compte que le rayonnement de Zurich ou de Bâle est en train de chevaucher bien des limites cantonales. Inversement une région historique comme l'Alsace est, en fait, divisée en deux, une Basse Alsace, champ d'action de Strasbourg, une Haute Alsace que se partagent Mulhouse et Colmar, en attendant que peut-être s'élaborent des régions multinationales qui associeraient Mulhouse et Bâle, Strasbourg et Karlsruhe.

Comme il s'agit là de processus en cours, la plupart des gens ne se rendent pas toujours compte du véritable espace régional auquel ils appartiennent ou appartiendront demain. De toutes façons ces régions n'apparaissent pas dans la mosaïque des paysages à laquelle elles se surimposent. Analyser ces processus, saisir les lois de la dynamique régionale, ce sont là des tâches tout aussi géographiques que l'étude de la physionomie spatiale. Elles débouchent directement sur la planification régionale, à laquelle elles fournissent une connaissance des transformations en cours et

des évolutions prévisibles. Pourquoi ne pas réservier le mot de région, employé seul, sans adjectif, à cette réalité dont la découverte est l'un des objectifs les plus importants de nos recherches?

ZUM BEGRIFF «FUNKTIONALER RAUM»:
VERWALTUNGSBEZIRK, WIRTSCHAFTSBEREICH, REGION *(Zusammenfassung)*

Der Begriff «Region» steht im Mittelpunkt geographischer Untersuchungen und sollte einmal genauer definiert werden. Die Region ist nicht mit «Landschaft» gleichzusetzen, bei welcher die physiognomischen Eigenschaften das Wesentliche darstellen; es gibt in diesem Sinne ländliche und städtische Landschaften. Der Begriff «Region» bezieht sich jedoch auf funktionale Bindungen, die aus verschiedenartigen und doch funktionell zusammenhängenden Landschaften eine Einheit bilden, so z. B. eine Stadt mit ihrem Umland. Die Region ist also keine landschaftliche, sondern eine funktionale Einheit. Ausdehnung und Zusammenhang einer Region sind durch die Dynamik der funktionalen Beziehungen bedingt.

Es gibt drei Arten von Regionen:

1. der *Verwaltungsbezirk* oder die administrative Region: «département» und «région» in Frankreich, Länder in Deutschland, Kantone in der Schweiz. Zu dieser Gattung gehören die historischen Provinzen in Frankreich, in denen im Laufe von Jahrhunderten ein Selbstbewusstsein und ein Zusammengehörigkeitsgefühl entstanden ist, das noch heute mehr oder weniger ausgeprägt weiterlebt. Meistens haben die alten Abgrenzungen den staatlichen Zentralismus überlebt. Der Verwaltungsbezirk ist ein Bereich öffentlicher Dienste; er kann dem Begriff der Region (siehe 3.) entsprechen, aber auch zu eng sein (Basel, Zürich, Frankfurt, Marseille) oder zu weit (Nantes, Montpellier, Strassburg). Die Grenzen eines Verwaltungsbezirkes werden im Westen — anders als im Osten — nicht der sozio-wirtschaftlichen Dynamik angepasst.

2. der *Wirtschaftsbereich*. Er ist im wesentlichen durch eine Metropole des Geldes bedingt, in der wirtschaftliche Entscheidungen auch für deren Umland getroffen werden. Früher gab es auch in Frankreich mehrere dieser Städte und Bereiche: Lyon, Lille, Bordeaux, Nantes waren Mittelpunkte regionaler Wirtschaftsräume; heute entscheidet nur noch Paris. In Deutschland und in der Schweiz, beide weniger zentralisiert, gewinnen allerdings Frankfurt und Zürich immer mehr an Gewicht auf Kosten ihrer Konkurrenten. In Wirklichkeit erstreckt sich die wirtschaftliche Tätigkeit — zumindest grosser Firmen — immer mehr über die ganze Erdoberfläche, und in New York, London oder Mailand werden Entscheidungen für andere Länder und Kontinente getroffen, ohne dass sich der gewöhnliche Bürger dessen bewusst wird.

3. Die dritte Art von Region ist, was Dickinson die «aera of common living» nennt, also der *Lebensraum einer grösseren Stadt*. Früher gab es um jedes Städtchen einen derartigen Lebensbereich, heute aber sind die Bereiche und Ansprüche grösser. Es genügt, um ein Beispiel zu nennen, nicht mehr ein städtisches Gymnasium, es muss mindestens eine Universität sein. Grössere Städte überflügeln die kleineren, machen sie sich tributär. Vielleicht sind heute auch über nationale Lebensräume im Werden, wie etwa zwischen Basel und Mülhausen, Strassburg und Karlsruhe, um die uns nächstliegenden zu nennen. Es gibt in solchen Bereichen eine regionale Dynamik, deren Gesetze vom Geographen erfasst werden müssen; sie bedingen in einer zweiten Etappe Prognosen und Planung. Räumen dieser dritten Art sollte der einfache Begriff «Region» vorbehalten werden, will man Klarheit in die Nomenklatur bringen.

(Paul Meyer und Georg Bienz)